MASSANGIS
Cité Solaire

Massangis MAG'

Spécial été 2021

Mairie de Massangis
63 Grande rue
89440 Massangis
03 86 33 85 68
mairie@massangis.fr

EDITO

PERMANENCES MAIRIE ETE 2021 :
DU LUNDI 26JUILLET AU VENDREDI 6 AOUT

LUNDI - MARDI - JEUDI : 8h00-12h30 / 13h30-16h45
MERCREDI : 8h00 - 12h45
VENDREDI : 8h00-12h30 / 13h30-16h00

FERMETURE DU SECRETARIAT
DU LUNDI 09 AU VENDREDI 13 AOÛT 2021

En cas d'urgence, contactez :
le Maire, Xavier COURTOIS : 06 45 99 60 99
Le 1er Adjoint, Jacques ROBERT : 06 68 80 65 85

Mes chères concitoyennes,

Mes chers concitoyens,

L'équipe municipale continue d'œuvrer à l'embellissement de nos villages pour le bien-être de tous.

Notre commune est désormais entrée dans le cercle des communes labellisées « Villes et villages fleuris », nous avons un rang à tenir et pour cela nous avons besoin du concours de tous.

C'est la raison pour laquelle nous avons proposé un concours du fleurissement municipal afin de récompenser ceux qui embellissent déjà, et inciter d'autres à participer à cette action collective.

Le Jury est passé le mardi 20 juillet, les résultats et l'attribution des prix seront communiqués lors d'une petite cérémonie le samedi 18 septembre à 18h00 en mairie de Massangis.

Cette politique contribue à notre bien-être, elle contribue aussi à l'attractivité de notre commune. J'en veux pour preuve le nombre important des nouveaux arrivants que nous accueillons !

Nous proposerons dès la rentrée de septembre plusieurs dates de soirées afin de nous rencontrer nouveaux et plus anciens habitants.

Nous pouvons collectivement être fiers de ce qui a été entrepris et solidaires pour le chemin qu'il reste à parcourir.

BEL ETE !

Le Maire,

Xavier COURTOIS

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

MANIFESTATIONS EN AOÛT

Le pass sanitaire, qu'est-ce que c'est ?

Rappelons que le pass sanitaire peut prendre trois formes : le résultat d'un test PCR ou antigénique « réalisé moins de 48 h avant l'accès à l'établissement » ; un « certificat de rétablissement », c'est-à-dire un test positif datant de plus de onze jours et moins de six mois ; ou enfin, un « justificatif de statut vaccinal attestant d'un schéma vaccinal complet ». Plusieurs points à retenir : seuls sont admis les vaccins autorisés par l'Agence nationale de sécurité des médicaments (soit, à ce jour, Moderna, AstraZeneca, Pfizer et Janssen). Le délai permettant de justifier d'un « schéma vaccinal complet » a été récemment abaissé à 7 jours au lieu de 14. Pour tous les vaccins excepté le Janssen, deux doses sont nécessaires, « sauf en ce qui concerne les personnes ayant été infectées par la covid-19, pour lesquelles ce délai court après l'administration d'une dose ». Enfin, pour le vaccin Janssen, le schéma vaccinal est réputé complet 28 jours après l'injection de la dose unique.

Le pass sanitaire peut être présenté sur papier, sur l'application TousAntiCovid ou « sur tout autre support numérique au choix ». Il n'est pas nécessaire pour les 12-17 ans.

PROCHAINEMENT...

Cyclo-Cross (CX) le **31 octobre 2021** au stade de Massangis.

Course organisée par l'Entente Cyclosportive Avallonnaise (ECS Avallon)

Il s'agit d'une course ouverte aux seuls licenciés des fédérations cyclistes.

L'épreuve se déroulera en 2 temps.

Une course jeune jusqu'à 12 ans puis les courses adultes et catégories 13/14 et 15/16 ans.

La course adultes hommes à une durée de 50 minutes.

Elle sera ouverte au public qui pourra découvrir ou redécouvrir cette discipline impressionnante par la technique qu'elle demande.

ESPACES NATURELS

« CHARME DU SEREIN »

Il fait bon pêcher ou se promener tout au long de la rivière qui traverse les 3 villages de la commune.

Certaines rives ont été aménagées dans le respect de l'environnement et des tables de pique-nique en bois ont été installées sur les pâtis pour la tranquillité des promeneurs.

« LA MARE DE CIVRY »

La commune a fait le choix valoriser sa mare en signant la convention **« refuge mare ».**

Tout est mis en œuvre pour la pérenniser et la rendre propice à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiée. Autour de la mare, des zones non fauchées ont été laissées, créant des corridors écologiques.

LA BIODIVERSITÉ

La mare communale de Civry-sur-Serein labellisée Refuge Mare

A la frontière entre milieux aquatique et terrestre, **les mares sont de véritables réservoirs de biodiversité au sein desquels une vie souvent méconnue foisonne** : amphibiens, insectes aquatiques, mollusques, crustacés, plantes... Souvent d'origine humaine, elles constituent des refuges face à la disparition d'autres zones humides. Outre ces fonctions, elles participent aussi à l'épuration des eaux et jouent un rôle tampon dans la gestion du cycle de l'eau. Abreuvoir, réserve d'eau quotidienne ou pour l'artisanat : autant d'usages, témoins de notre patrimoine rural et aujourd'hui obsolètes, menant à l'abandon des mares voire à leur comblement. On estime ainsi qu'**environ 20% des mares de Bourgogne ont disparu en 20 ans**.

A l'automne 2019, une **convention Refuge Mare** a été signée pour la mare communale du hameau de Civry-sur-Serein. Ce label vient valoriser la **gestion favorable à la biodiversité** que la commune s'engage à effectuer au travers notamment de l'application de 3 engagements principaux : **ne pas combler la mare, ne pas la polluer et ne pas y introduire de poissons**.

Mare de Civry en juillet 2019 - Photo SHNA

Panneau Refuge Mare

Suite à la sécheresse de l'été 2019, le site n'était plus alimenté en eau et s'est retrouvé à sec. Une grande partie des poissons à été déplacée vers d'autres milieux afin de les sauver et de faire de cette mare un site favorable aux amphibiens, donc dépourvu de poissons. Un curage léger a également été prévu pour enlever la vase.

Dans les mares, les poissons sont le plus souvent introduits par l'homme pour des usages ludiques ou de réserve de pêche. Toutefois, l'impact qu'ils ont sur les autres espèces des mares est souvent méconnu. **Prédateurs des amphibiens et des insectes aquatiques, ils limitent fortement leur présence dans le milieu et impactent également l'état de la mare. Une mare sans poissons accueille une biodiversité plus importante qu'une mare avec des poissons.** Les cours d'eau ou étangs de belle taille sont des milieux plus adaptés que des petits points d'eau où ils ne seraient pas naturellement présents. Leur incapacité à survivre à une période d'assèchement de la mare montre qu'ils ne pourraient pas y demeurer sans l'intervention de l'homme.

Cette mare est localisée à la frontière entre les plateaux de Bourogne, zones calcaires de grandes cultures pauvres en mares, et la Terre Plaine, région riche en mares mais où le taux de disparition de ces milieux est très élevé. Ce site relativement isolé peut constituer un refuge pour de nombreux amphibiens et insectes aquatiques face à la disparition d'autres zones humides naturelles. De ce fait, il est important d'y appliquer une gestion adaptée au maintien des espèces présentes et pour augmenter la possibilité d'accueil pour d'autres espèces de faune sauvage.

Société d'histoire naturelle d'Autun

Société d'histoire naturelle d'Autun • Maison du Parc du Morvan • 58230 SAINT-BRISSON
Tél : 03 86 78 79 72 • Fax : 03 86 78 74 22 • E-mail : shna.autun@orange.fr
Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique • Siège social : AUTUN (71)

ENVIRONNEMENT ■ Mardi, une journée pédagogique s'est déroulée à Civry (Massangis)

Les collégiens dans la peau de naturalistes

Neuf élèves de 4e du collège Miles de Noyers-sur-Serein sont venus, mardi, avec leur professeur de SVT et des encadrants, construire un abri pour amphibiens et reptiles près du jardin conservatoire municipal de Civry-sur-Serein.

Civry, joli village à l'église et aux deux lavoirs exceptionnels, possède un plan d'eau et a pu accueillir ce jeune public dans le cadre d'un projet pédagogique débuté il y a un an, mais dont les étapes en milieu naturel n'ont pu se faire en raison des confinements successifs.

NATURE. Les élèves ont construit un abri pour les amphibiens.

Ils avaient néanmoins effectué un travail préparatoire en classe qui leur a permis de repérer plus facilement les écosystèmes in situ et leur possible fragilisation. Lisa Lepretre, chargée de mission conservation à la Société d'histoire naturelle d'Autun, qui mène des actions d'étude et de préservation de la nature dans la région, a animé cet atelier.

Dans l'Avallonnais, les nombreuses mares sont en déclin : 20 % de moins en 20 ans, surtout à proximité des plaines agricoles et céréalières, avec des cours d'eau moins denses et nombreux que dans le Morvan.

Ces réservoirs de biodiversité compensent la disparition des zones humides et permettent à certaines espèces de perdurer et de signer par leur présence la qualité de l'eau. Les élèves ont ainsi pu se mettre dans la peau de naturalistes en suivant le processus nécessaire au diagnostic : mesure des hauteurs d'eau, d'envasement, repérage de la flore et faune... Qu'ils synthétiseront ensuite en classe ! ■

DÉPARTEMENTALES

RÉUNIONS DE CAMPAGNE

CANTON D'AVALLON. Le binôme (LR) Sonia Patouret -Jordan Heitzmann ira à la rencontre des habitants ce samedi : à Thory (14 heures), Lucy-le-Bois (14 h 30), Annay-la-Côte (15 heures), Tharot (16 heures), Girolles (16 h 30), Sermizelles (17 heures), Domecy-sur-le-Vault (18 heures), Vault-de-Lugny (18 h 30). Dimanche à Saint-Léger-Vauban (9 heures), Quarré (10 heures), Bussières (11 h 30), Saint-Brancher (13 h 30), Saint-Germain-des-Champs (14 heures), Chastellux (14 h 30), Island (15 heures), Menades (16 heures), Pontaubert (16 h 30), Annéot (17 heures), Étaules (17 h 30), Provency (18 heures), Athie (18h30). ■

CANTON DE JOUX. Le binôme (UDI) André Villiers-Colette Lerman ira au devant des habitants aujourd'hui à Coulanges-sur-Yonne et Crain (17 heures). ■

La Commune sensibilise les jeunes au respect et à la préservation de l'environnement

CRÉATION DE RÉSERVOIRS

Des plantes mellifères ont été installées pour tenter d'éradiquer la menace sur les abeilles, telles que la lavande, le romarin, plusieurs espèces de plantes aromatiques, des fraisiers, des framboisiers, qui fournissent aux abeilles le pollen.

L'installation de deux « Hôtels à insectes » a été réalisée.
Les insectes aident à lutter contre les nuisibles et à la fécondation des fleurs.
De plus, ils constituent également une source de nourriture pour les oiseaux.
Des ruches ont été placées dans le verger conservatoire pour une meilleure pollinisation.

Toujours dans le cadre de son engagement en matière environnemental et de ses actions de préservation de l'environnement et de la biodiversité, la commune a fait appel a CONCEPT NATURE pour réaliser son projet

« Le Verger de Civry-sur-Serein ».

Un verger de 15 arbres fruitiers, sur un terrain de 1000 m², constitué de variétés anciennes, telles que :

6 pruniers (Prune Martin, Reine Claude de Bavay, belle de Louvain, Reine Claude d'Oullins)

5 cerisiers (Noire de Méched, Belle Magnifique, Tardis de Vignola, Napoléon)

5 poiriers (Triomphe de Vienne, Comtesse de Paris, Beurré Giffard, Sucré de Montluçon, Marguerite marillat)

11 pommiers (Germaine de Braspat, Bon père, Reine des Reinettes, Gravenstein, Pigeon rouge, reinette de Cuzy, Jaune beurre, Calville Mont d'Or et Grand Alexandre)

3 noyers (Mayette, Franquette, Cocarde)

Une haie mellifère de 252 plants a également été plantée en bord de parcelle, composée d'essences champêtres :

Cornouillers mâles, viornes lantanes, noisetiers cornouillers sanguins, églantiers, fusains d'Europe, Charmes, prunelliers.

Les espaces ouverts au public ont été aménagés à divers endroits.

Invitation propice à la détente ....

2019

2021

JARDIN DE LA MAIRIE

JARDIN DU PONT

Un espace public où il sera désormais possible de pique-niquer au bord de l'eau, se promener et admirer les Clématites, les Weigelias en fleurs...

Un petit jardin potager a également été créé, où les légumes, fruits, condiments et plantes aromatiques sont à disposition de tous.

JARDIN DE L'ÉGLISE

FLEURISSEMENT DES RUES

PRESERVATION DES FLEURS SAUVAGES

Vipérines, Pont de Tormancy

RUE DES ECOLES

Sans recours aux pesticides, impossible de désherber des trottoirs larges, plantés d'arbres d'alignement, sans y consacrer un temps phénoménal !

Massangis a donc décidé de laisser s'enherber progressivement et naturellement le trottoir que les piétons n'utilisent pas, ou très peu.

Une haie de prunus plantée rue des écoles, apportera de l'ombre et favorisera la biodiversité sur les trottoirs enherbés.

Les arbustes qui se trouvaient auparavant dans les pots ont été replantés afin de favoriser leur croissance.

Les pots contiennent à présent des compositions florales annuelles.

DESHERBAGE THERMIQUE

Le désherbage thermique, ou pyrodésherbage, est une technique de désherbage qui fait appel à la chaleur pour tuer les plantes indésirables par choc thermique.
Cette technique fait partie des méthodes de lutte physique en protection des cultures. Elle permet de réduire ou d'éviter le recours aux herbicides

ACTIONS MENEES PAR LA COMMUNE

Au local Technique, 2 citernes de 1000 litres ont été installées, afin de récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage des multiples plantations.

Récupérer les eaux pluviales est une solution à la fois écologique, car elle préserve les nappes phréatiques, mais aussi économique car elle est gratuite !

De plus, l'eau de pluie est douce, peu calcaire et à température ambiante : elle est donc plus adaptée pour l'arrosage des plantes que l'eau du robinet

BUDGET / INVESTISSEMENT 2020-2021

POTS :	705.87 €	2 CITERNES :	3888.00 €
FLEURS :	2113.32 €	PLANTATION ARBRES :	3000,00 €
NICHOIRS ET HOTELS A INSECTES :	1990.56 €		

Le rucher de Jacquou

Jacques Tapin
24 Ruelle d'enfer
89440 Massangis

Tel : 06.03.08.16.59
Apiculteur récoltant

Miel d'acacia
Miel de fleurs été
Miel de tournesol
Miel crémeux

Je suis apiculteur amateur depuis 2019. Vers la cinquantaine, j'ai voulu m'orienter dans l'apiculture en parallèle avec ma vie professionnel. J'ai construit mes premières ruches et ruchettes, plus de 80. Acheter les essaims pour former mon rucher, aujourd'hui je conduit une colonie d'abeilles dans le plus grand plaisir. Mes ruches se trouve dans un rayon de 25 Km de massangis mon village de naissance, lieu où je ramène la récolte du miel, que j'extrait et que je prépare en pots pour vous la proposer dans les magasins des alentours.

Pompes Funèbres Dubois

Sophie & Guillaume

24 Route de Sauvigny
89200 Avallon
Tél. 03 86 52 86 04
pfdubois@orange.fr

CARROSSERIE CAPOLUNGO

17 Grande Rue - 89440 MASSANGIS
Tél. 03.86.33.82.39 - Port.06.43.54.04.98

Jérôme TAXI

06 89 21 20 32

CONTACTEZ-MOI

pour tous vos transports de malades assis
vos soins • hospitalisation
votre sortie • kiné • dialyse
chimiothérapie • radiothérapie
liaisons gares et aéroports, etc...

7j/7 — ADS :poilly sur sereinN°1 — 24h/24

Conventionné toutes caisses - Toutes distances

MAGINELLE Jérôme
56, grande rue 89440 MASSANGIS
jejemagi@gmail.com
SIRET 341 561 421 RM 89

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

Couverture - Zinguerie - Carrelage - Isolation

HERVÉ DE BATTISTA

5, rue Foirache - Tormancy
89440 MASSANGIS

03 86 33 81 73
herve.debattista@gmail.com

EARL DES CÔMES

TAVOILLOT Laurent

VENTE DIRECT DE VIANDE DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

LA FERME DU SEREIN

Charolaise
Aubrac
Angus
Hereford

lafermeduserein@gmail.com
06.13.21.07.91

LA FERME DU SEREIN

Nous vous proposons de la viande sous forme de colis où au détail. En fonction des saisons, nous avons des produits frais ou congelés sous vides. Nous proposons également des bocaux stérilisés (bolognaise, bourguignon, tripes). Vous pouvez prendre rendez-vous pour visiter l'exploitation. N'hésitez pas à nous contacter.

Appelez vite !

06.13.21.07.91

lafermeduserein@gmail.com
20 Rue De La Grande Fontaine
Hameau de Civry sur serein 89440 MASSANGIS